



Compte rendu du Conseil municipal du 27 février 2015

Présents : HUNOLD Jean-Claude, GUIGON Patrice, RICARD Françoise, MARTINEZ Jean-Claude, PEREIRA Danièle, PEUREUX Anne-Sophie, VONFELT Isabelle, BOUCHEZ Christophe, KIEFFER Jean-François, BARTHOLOME Philippe, ESCRIVA Michel, FROHNER Nathalie.

Absents excusés : Marc KURTESANIN (pouvoir à Jean-Claude HUNOLD), TISSERAND Pascal (pouvoir à Danièle PEREIRA), Rachel COUVREUX (pouvoir à Jean-François KIEFFER).

Secrétaire de séance : VONFELT Isabelle.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2015,
- 2- Négociation par le CDG 90 d'un contrat d'assurance-groupe,
- 3- Création d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe,
- 4- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements,
- 5- Questions diverses.

1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2015,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2015.

2- Négociation par le CDG 90 d'un contrat d'assurance-groupe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la négociation, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Territoire de Belfort, d'un contrat d'assurance destiné à couvrir les risques financiers encourus du fait de la protection sociale des agents.

3- Création d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2015.

4- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements.

M. le Maire rappelle les dispositions de l'article L1612-1 du CGCT. Il informe qu'il convient, afin de régler la facture d'investissement correspondant à l'étude de faisabilité de la société AD QUADRATUM, de lui autoriser la dépense au compte 2031 pour un montant de 2 160 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5- Questions diverses.

- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le groupement avec le Conseil Général pour la fourniture de produits de marquage routier.
- Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son entrevue avec le Directeur du service urbanisme de la DDT, Monsieur Pascal GROS, au sujet de la possibilité d'accorder des Certificats d'Urbanismes sur les parcelles AH 165p et AH 65. L'incohérence de la définition de la zone NA concernant ces parcelles conduit à accepter ces demandes de CU afin de permettre la constructibilité de celles-ci sans pour autant aménager la chaussée jusqu'à la rue des Champs pour ne pas anticiper sur le devenir de la zone lors de l'élaboration prochaine du PLUi.
- Syndicat de la Piscine d'Etueffont : Mme VONFELT fait part, au Conseil Municipal, des difficultés financières du Syndicat soulevées par le nouveau Vice-Président, Monsieur Christian CODDET. La situation est préoccupante et devra trouver des solutions lors d'un prochain conseil d'administration.
- Mme PEREIRA, représentante de la Municipalité au sein de la T'Chaparre, fait part du regret de l'association de n'avoir pu compter que 4 représentants du Conseil Municipal à l'assemblée générale. Elle a également fait part de la décision de la commission animation de mettre en place une fête du village le 27 juin prochain en lien avec les associations communales.

PROCHAIN CONSEIL LE JEUDI 19 MARS 2015

La Secrétaire de séance
Isabelle VONFELT